

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

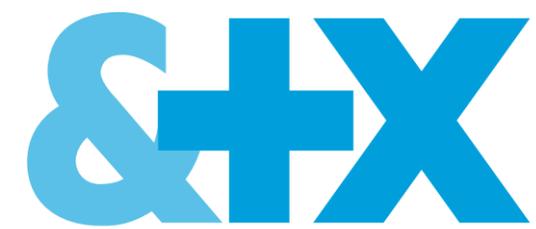
&+X

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale





RAPPORT D'ACTIVITÉS **2023**



LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES

La Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Banques Populaires et de leurs dirigeants. Elle est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau.

Garante de l'identité et des valeurs des Banques Populaires, la FNBP valorise leurs actions sur leurs territoires et se présente comme une force de proposition et d'orientation pour inspirer l'avenir et faire rayonner l'identité Banque Populaire.

SOMMAIRE

01 LA VIE **FÉDÉRALE**

p. 4

02 LA **FORMATION** DES ADMINISTRATEURS

p. 11

03 LES **ENGAGEMENTS** **DURABLES** DES BANQUES POPULAIRES

p. 14

04 AFFIRMER LA **DIFFÉRENCE** **COOPÉRATIVE** BANQUE POPULAIRE

p. 19

05 LA **GOVERNANCE** **COOPÉRATIVE** DES BANQUES POPULAIRES

p. 23

06 LA **COMMUNICATION**

p. 27

07 LA VALORISATION DU **PATRIMOINE** **HISTORIQUE** BANQUE POPULAIRE

p. 33

08 LES RELATIONS **INSTITUTIONNELLES** ET **INTERNATIONALES**

p. 36

09 LES **PARTENARIATS** ET LE **MÉCÉNAT**

p. 41

10 LA **FONDATION** BANQUE POPULAIRE

p. 47

11 LE DISPOSITIF DE **MÉDIATION**

p. 51

12 LES **ANNEXES**

p. 52

LA VIE FÉDÉRALE

- > LES INSTANCES FÉDÉRALES
- > L'ANIMATION DU RÉSEAU
- > LA MAISON DES BANQUES POPULAIRES
- > LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La FNBP est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Elle tire sa force de ses membres : les présidents et les directeurs généraux des 14 Banques Populaires.

LES INSTANCES FÉDÉRALES

La FNBP a organisé, en 2023, quatre **conseils d'administration**, deux **assemblées générales** ordinaires et une assemblée générale extraordinaire électorale qui ont permis de réunir les dirigeants des Banques Populaires avec un taux de présence moyen de respectivement 95,5 % et 88 % (vs 98 % et 89 % en 2022), pouvoirs compris.

Outre les sujets statutaires de chacune de ces deux instances, les thèmes suivants ont fait l'objet des ordres du jour de ces réunions, pour présentation, débat et décision :

- > La communication institutionnelle et la communication de crise pour les Banques Populaires ;
- > Le suivi des travaux des comités FNBP sur le modèle coopératif ;
- > Présentation des résultats de l'Empreinte Coopérative et Sociétale 2022 ;
- > La mise en place d'un comité Voile ;
- > La stratégie de développement de la clientèle issue de la fonction publique ;
- > L'Université des administrateurs Banque Populaire à Lyon en juin 2023 ;
- > La préparation du congrès de la CIBP de novembre 2023 ;
- > La création d'un fonds de dotation humanitaire (en solidarité avec le Maroc) ;

- > Organisation et participation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ;
- > Réflexions sur la médiation et les missions futures de la FNBP ;
- > Le plan de formation des administrateurs Banque Populaire.

Une assemblée générale extraordinaire a par ailleurs été convoquée le 12 juin 2023 en vue de procéder au remplacement de deux membres du bureau de la FNBP atteints par la limite d'âge, à savoir le 1^{er} vice-président et le trésorier-adjoint.

Le conseil a également été informé des travaux engagés par les **comités spécialisés** de la FNBP. Ces comités permettent aux dirigeants d'approfondir leur connaissance de sujets importants, d'échanger et de prendre des décisions adaptées pour le réseau Banque Populaire.

Huit réunions ont été organisées par la FNBP en 2023. Les travaux qui ont été menés au cours des réunions de février 2023 ont permis d'approfondir les réflexions des dirigeants des Banques Populaires sur le sociétariat et de travailler sur la définition de l'élan coopératif des Banques Populaires, lequel balisera leurs actions en la matière sur les années futures.

Des réunions consacrées à la RSE ont également permis de travailler à des orientations RSE qui soient communes aux Banques Populaires et d'examiner les propositions de leviers d'action possibles. Le projet de manifeste sur la durabilité élaboré par la CIBP a fait l'objet d'un examen approfondi pour valider sa pertinence au niveau français.

- > Comité Stratégie et perspectives - Président : Olivier Klein / Christophe Bosson
- > Comité Formation et Gouvernance - Président : Daniel Karyotis
- > Comité Sociétariat - Président : Lionel Baud
- > Comité RSE et raison d'être - Président : Jérôme Saddier

En parallèle, le **bureau de la FNBP** s'est réuni quatre fois durant cette année 2023. Ces réunions ont permis de faire un point

sur le fonctionnement interne de la FNBP (solidarité avec le Maroc, communication institutionnelle, évolution des statuts et du règlement intérieur de BPCE SA, point sur le pacte d'actionnaires ou la médiation bancaire), ainsi que sur l'ordre du jour des conseils et des assemblées générales ou encore sur le suivi des travaux des comités permanents de la FNBP.

Deux **voyages d'étude et de réflexion** ont été organisés pour les dirigeants des Banques Populaires :

- > À Francfort, du 5 au 7 avril 2023, avec pour objectif d'approfondir leur compréhension de la Banque Centrale Européenne et de son fonctionnement. Une rencontre et des échanges ont été organisés sur place, notamment avec Edouard Fernandez-Bollo, membre du



conseil de surveillance prudentielle (représentant de la BCE);

- À Fort-de-France, du 10 au 14 novembre, à l'occasion de l'arrivée de la Transat Jacques Vabre, pour assister à l'arrivée du bateau Banque Populaire XI. Ce déplacement a permis de confirmer l'importance de la présence des Banques Populaires dans l'univers de la voile et de mesurer l'impact en matière de communication commerciale et institutionnelle que représente ces 34 années d'accompagnement dans la course au large.

L'ANIMATION DU RÉSEAU

Dans son rôle d'animation du réseau, la FNBP a organisé plusieurs réunions au cours de l'année avec ses correspondants en banque, secrétaires généraux, responsables de RSE, d'animation du sociétariat, de communication, de mécénat et de gouvernance. En distanciel ou en présentiel, cette animation permet de partager les bonnes pratiques déployées par les banques, de discuter des projets menés par la FNBP, de co-construire des outils, et de définir des actions mutualisées. Ces points répondent à



un fort besoin d'échanges, de partage et de coordination des collaborateurs du réseau. Ce sont également des occasions pour chacun d'enrichir sa culture, ses connaissances et ses compétences métier.

LA MAISON DES BANQUES POPULAIRES

La FNBP a inauguré ses nouveaux locaux, rue Rubens à Paris, dans le 13^e, le 19 avril 2023. C'est une étape importante pour la FNBP, qui a pour la première fois de sa récente histoire des locaux en propre (elle a longtemps été hébergée par la Banque Populaire Rives de Paris).

Ce lieu est avant tout un lieu d'échanges pour les 28 dirigeants des Banques Populaires, qui se réunissent plusieurs fois dans l'année. C'est également un lieu d'accueil des formations des administrateurs, élément indispensable pour les accompagner et les aider à mettre en œuvre leur mandat, pour garantir l'efficacité du modèle coopératif Banque Populaire. C'est aussi un lieu de réception pour la Fondation Banque Populaire et ses lauréats Artisanat d'art, Handicap et Musique.

UN LIEU FONCTIONNEL, AVEC UNE HISTOIRE

L'immeuble, en partie choisi pour sa qualité architecturale, a été construit en 1912, et a eu une vocation sociale (foyer pour ouvriers blessés au travail, pour femmes isolées ou plus récemment dispensaire public).

Lors des travaux menés pour accueillir le siège de la FNBP, une importance particulière a été apportée durant sa rénovation sur différents points :

- Le confort thermique : une isolation performante, notamment au niveau des fenêtres, avec même un filtre solaire pour réduire l'impact du soleil ;
- La consommation énergétique : utilisation de poutres froides afin de réchauffer ou refroidir le bâtiment de manière plus fluide, sans utilisation de gaz nocifs ou d'électricité en trop grande quantité ; des sondes CO₂ pour renouveler l'air quand nécessaire ; des capteurs de présence pour les lumières et le chauffage ;
- Des espaces verts : ils ont été améliorés, et même agrandis avec la création d'une terrasse végétalisée.

Les équipes de la FNBP ont intégré leurs nouveaux locaux en novembre 2022, le bâtiment a été inauguré le 19 avril. Lors de l'inauguration, avec Armel Le Cléac'h, le skipper de Banque Populaire, les invités ont pu découvrir, au fil de la visite du bâtiment, plusieurs saynètes théâtrales autour de l'identité des Banques Populaires.



EN HOMMAGE À RODIN

Le bâtiment accueille également deux œuvres d'Auguste Rodin. À noter : il existait une amitié très forte entre le sculpteur Auguste Rodin et le ministre des Finances Etienne Clémentel qui fit voter en 1917 la loi officialisant le statut de banques coopératives pour les Banques Populaires.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 1^{er} janvier 2024, il est composé de tous les présidents et directeurs généraux des 14 Banques Populaires :



ANDRÉ JOFFRE
Président
Président de la Banque Populaire du Sud



CHRISTOPHE BOSSON
1^{er} Vice-président
Directeur général de la Banque Populaire Occitane



LIONEL BAUD
Vice-président
Président de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



SABINE CALBA
Secrétaire
Directrice générale de la Banque Populaire Méditerranée



SYLVIE GARCELON
Trésorière
Directrice générale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique



JÉRÔME SADDIER
Trésorier-adjoint
Président du Crédit Coopératif



GÉRARD BELLEMON
Administrateur
Président de la Banque Populaire Val de France



CYRIL BRUN
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire du Sud



FRANÇOIS BRUN
Administrateur
Président de la CASDEN Banque Populaire



THIERRY CAHN
Administrateur
Président de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne



BENOÎT CATEL
Administrateur
Directeur Général de la Banque Populaire Grand Ouest



BERNARD DUPOUY
Administrateur
Président de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique



DOMINIQUE GARNIER
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne



MICHEL GRASS
Administrateur
Président de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté



ISABELLE GRATIANT
Administratrice
Présidente de la BRED Banque Populaire



PHILIPPE HENRI
Administrateur
Président de la Banque Populaire Méditerranée



PHILIPPE HOURDAIN
Administrateur
Président de la Banque Populaire du Nord



BORIS JOSEPH
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris



JEAN-PAUL JULIA
Administrateur
Directeur Général de la BRED Banque Populaire



DANIEL KARYOTIS
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



FRANÇOIS DE LAPORTALIÈRE
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté



CATHERINE LEBLANC
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Grand Ouest



CATHERINE MALLET
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Occitane



MARIE PIC-PÂRIS ALLAVENA
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Rives de Paris



NICOLAS PUGHON
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire du Nord



PASCAL POUYET
Administrateur
Directeur général du Crédit Coopératif



MATHIEU RÉQUILLART
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Val de France



ISABELLE RODNEY
Administratrice
Directrice générale de la CASDEN Banque Populaire



ALAIN GIRON
Invité permanent
Directeur général FBNP



LA FORMATION DES ADMINISTRATEURS

- > LA FORMATION 2023 : EN HAUSSE
- > NOUVEAUTÉS ET MOMENTS FORTS EN 2024
- > UNE APPLICATION DÉDIÉE AUX ADMINISTRATEURS

02



La Fédération Nationale des Banques Populaires accompagne les membres des conseils d'administration des Banques Populaires pour acquérir et enrichir leurs compétences, en lien avec les besoins définis par le régulateur et la valorisation du modèle coopératif Banque Populaire, dans l'objectif de les aider à toujours mieux remplir leur mission de bonne gouvernance de leur banque et de représentation des clients sociétaires.

LA FORMATION 2023 : EN HAUSSE

En 2023, l'effort de formation des administrateurs s'est traduit par une forte augmentation du nombre des inscrits, avec le maintien du taux de satisfaction, qui reste stable à 91 % :

- 43 sessions de formation ont été réalisées (37 en 2022) ;
- 203 membres de conseil d'administration ont été formés au moins une fois dans l'année (171 en 2022) ;
- 2 451 heures de formation ont été réalisées en 2023 (1 962 heures en 2022).

Les formations classiques ont été complétées par des sessions dédiées aux présidents des comités spécialisés, comme les présidents des comités d'audit ou les présidents des comités des rémunérations et des comités de nomination.

L'évolution du nombre de formations est due, d'une part, à l'augmentation des formations à distance et d'autre part à l'augmentation des besoins de formation en région identifiés grâce à la cartographie des compétences collectives des conseils d'administration. Ces modalités de formation s'adaptent aux nouveaux besoins exprimés et aux nouveaux usages (digitalisation, programmes sur mesure adaptés aux besoins locaux).

Les sessions de formation en région, réalisées et co-construites avec les Banques Populaires, sont dispensées directement au sein des conseils d'administration. Ce format sur mesure permet de renforcer la dynamique collective et de sensibiliser les administrateurs à un besoin de formation commun. En 2023, ces séminaires réalisés pour 12 Banques Populaires (9 en 2022) représentent 46% des formations mises en place par la Fédération.

NOUVEAUTÉS ET MOMENTS FORTS EN 2024

Le plan de formation est ajusté tous les ans en fonction des besoins exprimés, du cadre réglementaire posé par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et la banque centrale européenne (BCE). En outre, les risques structurels (transition numérique, risque cyber, risques climatiques...) qui font l'objet d'une surveillance accrue donnent lieu à des sessions spécifiques de formation.

Pour 2024, il en découle un plan ajusté pour permettre aux administratrices et aux administrateurs des Banques Populaires de toujours mieux saisir les enjeux à venir, tout en réaffirmant les bonnes pratiques :

- › Un cycle de formation «Nouveaux administrateurs» qui forme aux 9 compétences Fit & Proper (critères d'aptitude définis par la BCE) : ce cycle est à réaliser dans les 6 mois de l'agrément (12 mois à partir de la nomination) ;
- › Un cycle de formation continue pour les administrateurs confirmés pour leur permettre de se former tout au long de leur mandat en tenant compte des évolutions réglementaires et des problématiques actuelles, comme les risques informatiques ou le bilan bancaire et la gestion ALM (gestion des risques et pilotage stratégique) ;
- › Des formations en région, à raison de 2 formations annuelles par Banque Populaire au maximum, dans lesquelles les directeurs des métiers (directeur des risques et directeur financier) interviennent pour favoriser une compréhension fine des problématiques spécifiques de l'établissement. Ces formations permettent aussi de répondre aux besoins de formation collective identifiés ;
- › Une formation, tous les 2 ans, dédiée aux présidents de comités : en 2024, une formation pour les présidents des comités RSE/Sociétariat ainsi que pour les présidents des comités d'audit et des comités des risques seront proposées.

UNE APPLICATION DÉDIÉE AUX ADMINISTRATEURS

Les administrateurs ont à disposition une application mobile pour faciliter leur accès à la formation : « Le Hub Banque Populaire ».

Sur cette application, ils peuvent visualiser les différentes formations disponibles et s'inscrire très facilement aux formations de leur choix. L'application est disponible sur l'Apple Store et Google Play. Elle est accessible aux utilisateurs disposant déjà d'un identifiant et d'un mot de passe.

LES CHIFFRES-CLÉS 2023

- › **203** administrateurs ont suivi au moins une formation
- › **82 %** de l'effectif total formé
- › **2451** heures de formation suivies
- › **22** séminaires au sein des conseils d'administration des Banques Populaires
- › **21** séminaires nationaux



LES ENGAGEMENTS DURABLES DES BANQUES POPULAIRES

- > LES 3 PILIERS DE LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE
- > L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE (ECS)
- > L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS
- > LA DYNAMIQUE D'ENGAGEMENT

Depuis sa création Banque Populaire s'engage pour la société. La FNBP accompagne les Banques Populaires dans la définition, la mise en œuvre et la valorisation de leurs engagements sociétaux et leur stratégie de responsabilité sociétale (RSE). Ces choix sont naturellement guidés par leur raison d'être.

LES 3 PILIERS DE LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE

La raison d'être des Banques Populaires a été définie en 2019 : « Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire ». En 2022, des axes d'engagement ont été précisés ainsi que des premiers repères extra financiers et financiers pour veiller à ce que les trajectoires empruntées par la banque restent cohérentes.

1. LA PROXIMITÉ TERRITORIALE
Agir en proximité pour le développement économique et social des territoires.

2. LA CULTURE ENTREPRENEURIALE
Aider au développement des entreprises du territoire par le soutien à la création, à l'innovation, à la diffusion de la culture entrepreneuriale ainsi qu'à la vie de l'écosystème entrepreneurial.

3. L'ENGAGEMENT COOPÉRATIF ET DURABLE
Soutenir le modèle coopératif tout en créant de la valeur économique et sociétale. C'est également préserver les générations futures et leur environnement.

L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE (ECS)

Une des missions de la FNBP est de mesurer, tracer et valoriser les engagements des Banques Populaires. L'ensemble de ces engagements est recensé par l'empreinte coopérative et sociétale (ECS). La collecte des données composant l'ECS est organisée dans chaque banque régionale ainsi qu'au niveau national; elle prend en compte toutes les actions volontaires, non réglementaires et non commerciales.

Début 2023, plus de 70 collaborateurs des Banques Populaires ont contribué à cette collecte, qui a été validée par 42 audits régionaux et nationaux garantissant la justesse et la crédibilité des données collectées selon la norme ISO 26000.

6 434 actions au bénéfice de la société et de ceux qui y vivent sont recensées dans l'ECS pour 2023. Elles sont valorisées 194,6 millions d'euros dont près de 46,3 millions d'euros en philanthropie (mécénat, fondation, fonds de dotation, partenariat) avec plus de 3 500 structures associatives soutenues.

Fin 2023, une mise à jour juridique et de conformité de l'outil de collecte de l'ECS a été réalisée sur la base de la réglementation française et européenne. En cohérence, l'arborescence et les règles de l'ECS ont été actualisées.

L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS

Depuis 2020, les Banques Populaires, à l'initiative de leur Fédération, ont acté la création d'un programme d'engagement solidaire des collaborateurs qui consiste à mettre en place dans chaque banque un mécénat de compétences « solidaire » sur des périodes concentrées de quelques heures à plusieurs jours... La plateforme de gestion de ce programme se nomme SoPOP.

2023 est une année de fort développement du programme d'engagement solidaire des collaborateurs. Huit banques ont mis en place leur programme et le nombre de collaborateurs engagés a évolué de +70% (près de 700) avec un taux de satisfaction de 4,8/5. Cela représente plus de 2 700 heures réalisées au bénéfice de 43 associations.



L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE DES BANQUES POPULAIRES EN 2023



194,6 millions €

+36% (+40,1 MILLIONS €
PAR RAPPORT À 2022)



6 434 actions

+53% PAR RAPPORT À 2022
+1 800 ACTIONS



3,1% du PNB

+39% PAR RAPPORT À 2022

La dynamique nationale se traduit également par la concrétisation d'une action inédite et commune des Banques Populaires avec l'association des « Banques alimentaires » et par l'adhésion de la FNBP pour le compte des Banques Populaires à l'Alliance pour le Mécénat d'Entreprise.

- Le partenariat avec l'ORSE (Observatoire de la RSE) permettant notamment de bénéficier d'une veille concurrentielle;
- L'animation du groupe de travail « durabilité » lors de la préparation du congrès de la CIBP à Paris aboutissant à un manifeste commun aux pays adhérents.

LA DYNAMIQUE D'ENGAGEMENT

La dynamique collective d'engagement autour de la RSE au sein du réseau des Banques Populaires s'appuie sur :

- Une animation de la filière des responsables RSE des Banques Populaires et des participations à des salons comme Produrable;
- Une sensibilisation des parties prenantes au sujet RSE avec notamment la formation des administrateurs, membres des conseils d'administration;



LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DES BANQUES POPULAIRES EN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES



80 % des sapeurs-pompiers en France sont des volontaires. C'est pour faciliter et engagement que les salariés des Banques Populaires, pompiers-volontaires, peuvent désormais mener leurs missions au service de notre sécurité sur leur temps de travail. En mars 2023, une convention nationale cadre a été signée entre la FNBP

et le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour intégrer ces collaborateurs sapeurs-pompiers dans le dispositif SoPOP de mécénat de compétences, au minimum huit jours par an.

Cette initiative illustre l'engagement des Banques Populaires en faveur des territoires et de la société. Durant l'année 2023, 9 Banques Populaires ont décliné cette convention dans leur région.



du
JEU
au
NOUS

UNE SEMAINE POUR ÉCHANGER AUTOUR
DU MODÈLE COOPÉRATIF

**FAITES DE LA COOPÉRATION
DU 25 NOVEMBRE
AU 3 DÉCEMBRE 2023**

BANQUE POPULAIRE **+X**

AFFIRMER LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE BANQUE POPULAIRE

- > UN NOUVEL ÉLAN COOPÉRATIF
POUR LES BANQUES POPULAIRES
- > FORMER AU MODÈLE COOPÉRATIF
BANQUE POPULAIRE
- > QUESTIONNER NOS SOCIÉTAIRES :
LE WOK
- > UNE SEMAINE DÉDIÉE : LA FAITES
DE LA COOPÉRATION

La FNBP accompagne les Banques Populaires dans la valorisation de leur modèle coopératif afin de faire rayonner leur différence coopérative.

UN NOUVEL ÉLAN COOPÉRATIF POUR LES BANQUES POPULAIRES

Depuis 2022, les dirigeants des Banques Populaires ont choisi de se réunir plus régulièrement autour de la thématique du modèle coopératif et du sociétariat pour adresser de façon commune ce sujet et gagner en impact.

Ainsi, le comité sociétariat de la FNBP s'est réuni trois fois cette année, et un plan stratégique nommé Elan Coopératif a vu le jour et est partagé par les 14 Banques Populaires.

Les Banques Populaires ont retenu 4 piliers pour leurs travaux communs à horizon 2030 :

- Renforcer la connaissance et l'attachement des collaborateurs au modèle coopératif;
- Mobiliser nos sociétaires et renforcer notre animation;
- Remettre le sociétaire au cœur de notre développement commercial;
- Affirmer notre communication pour donner de la puissance à cet élan.

Courant 2023, les travaux se poursuivent en identifiant les projets associés et en réalisant des points d'étape de ces derniers.

04+

FORMER AU MODÈLE COOPÉRATIF BANQUE POPULAIRE

Une des attentes des collaborateurs identifiée dans l'enquête nationale 2022/2023 intitulée « mesure de l'adhésion des collaborateurs Banque Populaire au modèle coopératif » est plus de formation et d'information au modèle coopératif.

En 2023, la FNBP a mis en œuvre, pour les Banques Populaires :

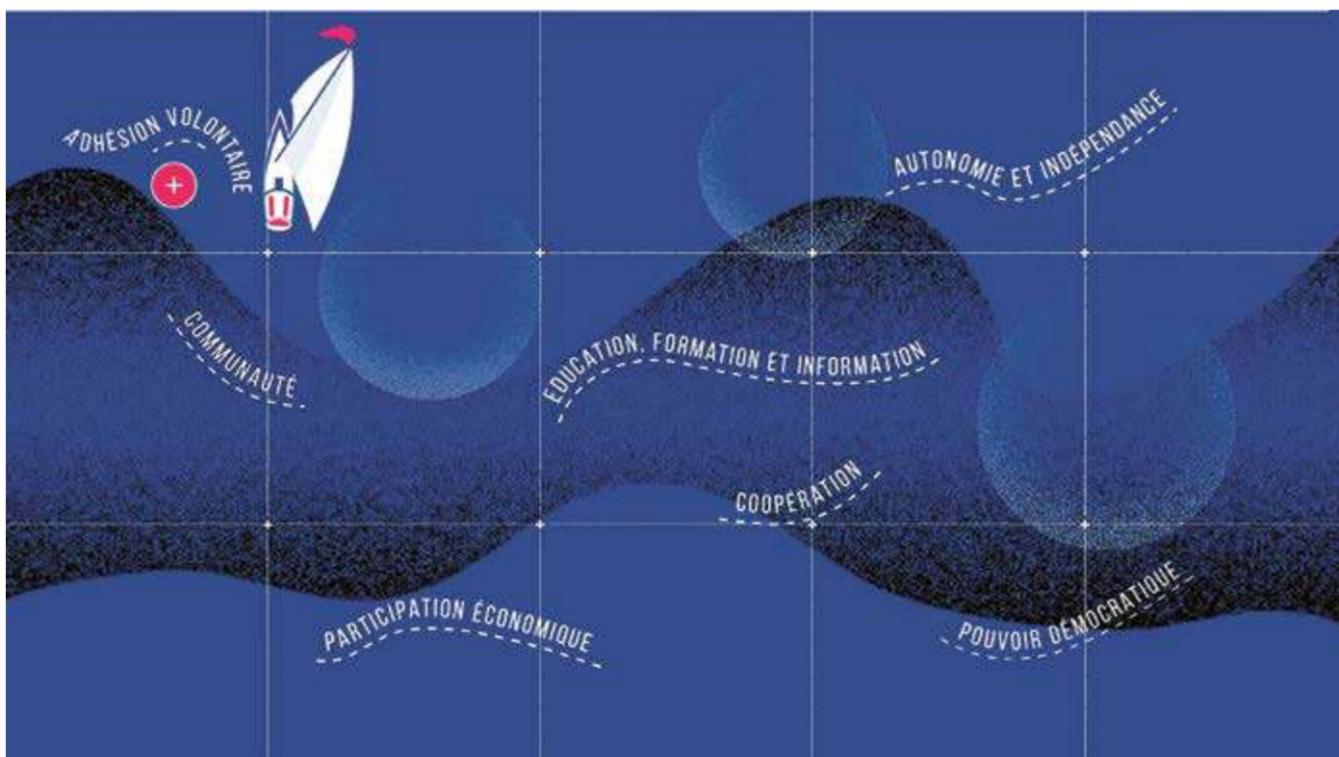
- Un premier e-learning de découverte du modèle coopératif des Banques Populaires; ce module est disponible sur la plateforme de formation nationale du Groupe;

- Un kit de formation présentielle pour pitcher le modèle coopératif pour les nouveaux collaborateurs.

D'autres formats seront proposés au cours de l'année 2024.

QUESTIONNER NOS SOCIÉTAIRES : LE WOK

Ce site d'idéation, de co-création et d'écoute des besoins et des attentes des sociétaires, des clients et des collaborateurs des Banques Populaires a permis de réfléchir sur plusieurs thématiques et d'avancer ensemble avec les participants. Une campagne nationale sur



la découverte du modèle coopératif a été proposée aux sociétaires des 14 Banques Populaires en novembre 2023.

Des Banques Populaires ont également réalisé avec cet outil des campagnes sur leur territoire, comme la Banque Populaire du Sud avec leur prix «Sud Exceptionn'elles» ou la Banque Populaire Val de France pour inviter ses sociétaires à voter pour les prix de sa fondation.

UNE SEMAINE DÉDIÉE : LA FAITES DE LA COOPÉRATION

En 2023, la FNBP et les Banques Populaires ont organisé la septième édition de la « Faites de la Coopération », une semaine pendant le mois de l'ESS où elles affirment leur différence coopérative. Ce temps dédié donne, tant aux collaborateurs qu'aux sociétaires, de la visibilité au modèle coopératif et à l'engagement sociétal des banques. Cette semaine coopérative est bâtie autour d'initiatives nationales pilotées par la FNBP et d'initiatives régionales dans les Banques Populaires.

Durant la semaine du 25 novembre à 3 décembre 2023, la FNBP a choisi de dédier cette semaine à la thématique du sport et de la coopération afin de valoriser l'ensemble des initiatives que soutiennent les Banques Populaires et de faire le lien entre les valeurs du sport et les valeurs du modèle coopératif en cette année olympique.

La FNBP a mis à disposition des Banques Populaires des outils et supports d'animation :

- Un quiz sur le modèle coopératif pour les collaborateurs Banque Populaire. Quatorze collaborateurs ont été récompensés à cette occasion par une journée dans les coulisses des Jeux de Paris 2024;
- Un quiz sur le modèle coopératif pour les sociétaires Banque Populaire. Quatorze sociétaires ont été récompensés à cette occasion par une journée dans les coulisses des Jeux de Paris 2024;
- Une conférence en ligne ouverte à tous sur la thématique « Sport et Coopération » organisée par la FNBP a mis en exergue le lien entre sport et



coopération. Isabelle Queval, philosophe et ancienne sportive de haut niveau ainsi qu'Alain Bernard, champion olympique sont revenus sur les principales notions du sport et de la coopération;

- Un affichage spécifique « Faites de la Coopération » : deux affiches print, des bannières web et réseaux sociaux. Enfin, un calendrier « sport et coopération » a été réalisé à l'occasion de cette semaine, il propose une définition par mois de l'année sur les mots qui lient ces deux notions : confiance, loyauté, solidarité, esprit d'équipe, persévérance...



LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DES BANQUES POPULAIRES

- > LA RÉVISION COOPÉRATIVE
- > L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT
DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
- > LA CARTOGRAPHIE
DES COMPÉTENCES
- > LA BOX DES AG

05

L'évolution de la réglementation nécessite une veille permanente pour maintenir l'esprit de la gouvernance coopérative. La FNBP accompagne les Banques Populaires dans un contexte réglementaire européen changeant.

LA RÉVISION COOPÉRATIVE

Après une première période de cinq années (2018-2022) au cours de laquelle les Banques Populaires ont procédé à la mise en œuvre de la révision coopérative instituée par la loi ESS du 31 juillet 2014, il convenait que les assemblées générales des banques procèdent, en 2023, à une nouvelle désignation de leurs réviseurs coopératifs.

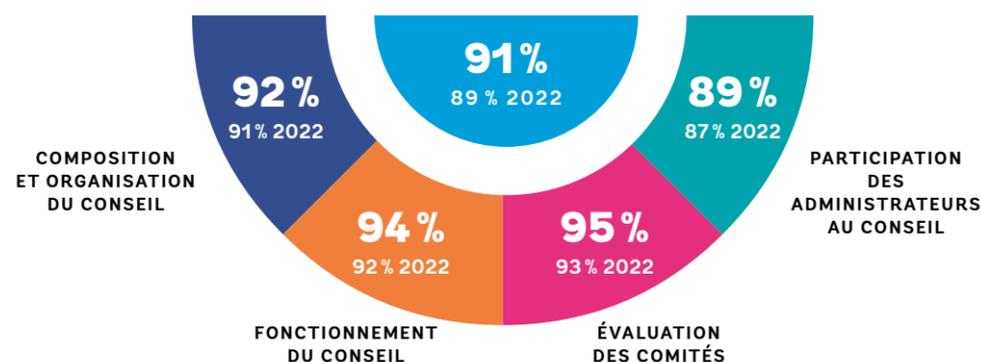
Aussi, dans le cadre du renouvellement de cette procédure « obligatoire » de révision coopérative, la FNBP a de nouveau organisé l'accompagnement des anciens réviseurs comme des nouveaux, dans le dépôt de leurs demandes d'agrément auprès des préfets de région (nouvelles procédures d'agrément).

La FNBP a également réuni, par deux fois, les réviseurs « Groupe » et travaillé avec eux sur le cahier des charges, la méthodologie à décliner en banque ainsi que sur les documents attendus en vue de la présentation du rapport et de la finalisation de la mission. Ces éléments sont intégrés dans un guide pratique publié à l'intention des réviseurs et des Banques Populaires révisées.

Les nouvelles missions ont ainsi pu être lancées dès la rentrée de septembre 2023

TAUX DE SATISFACTION MOYEN DES ADMINISTRATEURS

11 banques évaluées en 2023



avec pour objectif une restitution lors des assemblées générales des Banques Populaires d'ici à la mi 2024.

L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les évolutions économiques, technologiques, sociétales auxquelles sont confrontées les entreprises font peser sur leur conseil d'administration une exigence accrue d'efficacité.

D'où l'attention particulière portée actuellement à leur fonctionnement. Les Banques Populaires, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évaluent ainsi périodiquement et au moins une fois par an, le fonctionnement de leur conseil d'administration.

Cette mission est confiée au comité des nominations, constitué au sein de la banque, qui doit ensuite en rendre compte et soumettre au conseil d'administration toutes recommandations utiles. Cette évaluation s'inscrit dans une démarche de progrès car elle permet

de renforcer et d'améliorer le cas échéant la capacité du conseil à exercer pleinement ses missions.

Afin d'accompagner les Banques Populaires dans cette démarche d'analyse obligatoire, la FNBP a mis en place un dispositif dématérialisé comprenant :

- Un questionnaire d'auto-évaluation personnalisé pour chaque banque, accessible en ligne et adressé sous forme de lien à chaque administrateur;
- Une restitution des résultats sous forme de rapports;
- Un support de restitution des résultats annuels sous format Powerpoint permettant à chaque banque de présenter ses résultats en conseil d'administration de manière synthétique et/ou détaillée pour chaque question posée.

Le questionnaire tient compte des orientations sur l'évaluation de l'aptitude des membres de l'organe de direction publiées par l'ESMA et l'EBA.

En 2023, 11 Banques Populaires ont mis en place l'auto-évaluation de leur conseil avec la FNBP.

LA CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

Afin d'inscrire les conseils d'administration des Banques Populaires dans une courbe d'apprentissage permettant de renforcer leurs performances, collectives et individuelles, la FNBP a élaboré en 2021, avec l'appui des banques du réseau, un outil de cartographie des compétences. En 2023, le déploiement a été poursuivi et quelques évolutions de l'outil mises en œuvre.

Véritable outil de pilotage, celui-ci permet :

- Pour les présidents, de piloter plus facilement la compétence collective des conseils d'administration et de les inscrire dans une dynamique de performance renforcée;
- Pour le comité de nomination, il facilite et nourrit les réflexions;
- Pour les secrétaires généraux, il garantit l'animation du conseil;
- Pour les administrateurs, il répond de manière plus fine à leurs besoins collectifs et individuels en matière de formation;
- Et pour la FNBP, il renforce la gouvernance du modèle coopératif et permet d'adapter le plan de formation aux besoins en matière de montée en compétences.

En 2023, 11 Banques Populaires ont utilisé la plateforme.

LA BOX DES AG

Chaque année, les assemblées générales de sociétaires font partie des moments forts de la vie coopérative des Banques Populaires. Depuis sept ans, la FNBP propose une Box des AG, des outils communs pour accompagner les banques à préparer et à animer ces rendez-vous et pour valoriser leur différence coopérative. Grâce à ces supports (vidéos, éléments graphiques, contenus rédactionnels, etc.), elles peuvent mieux expliquer le modèle coopératif, la gouvernance et l'engagement sociétal à leurs cinq millions de sociétaires.

En 2023, de nouveaux supports ont été proposés aux banques :

- Deux trames vidéos permettant de valoriser les résultats extra-financiers

des Banques Populaires en plus des résultats commerciaux et financiers;

- Une interview de décryptage de l'actualité économique par Dominique Seux, directeur délégué du journal Les Echos, éditorialiste à France Inter.

Différents supports pour promouvoir et expliquer le sociétariat sont régulièrement mis à jour.





LA COMMUNICATION

- > L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS 2023
- > LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FNBP
- > QUATORZE, LA NEWSLETTER INTERNE
- > LE BILAN COOPÉRATIF
ET SOCIÉTAL
- > LES APPLICATIONS
MOBILES

L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS 2023

La Fédération Nationale des Banques Populaires organise l'Université des administrateurs tous les deux ans. À chaque édition, l'Université a lieu dans une région différente, afin de mettre en valeur l'ancrage local des Banques Populaires : en 2012 à Perpignan, en 2014 à Bordeaux, en 2016 à La Baule, en 2018 à Paris et en 2021 à Strasbourg. La 6^e édition de l'Université des administrateurs a eu lieu sur les terres de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, au Groupama Stadium de Lyon, les jeudi 1er et vendredi 2 juin 2023.

L'Université des administrateurs Banque Populaire est le seul moment où l'ensemble des administrateurs du réseau des Banques Populaires ont la possibilité de se retrouver. Pour l'édition 2023, 281 participants étaient présents (administrateurs, dirigeants et membres des comités de direction). Ils se sont réunis le temps de deux demi-journées sous le signe de « l'ère des défis ».

Cette manifestation a été l'occasion pour les administrateurs d'écouter les messages portés par Thierry Cahn, président du conseil



de surveillance de BPCE, Nicolas Namias, président du directoire, et André Joffre, président de la Fédération.

La première demi-journée a été consacrée aux transitions :

- Pierre-Henri Grenier, Laurence Cabillic et Gilles Bœuf sont intervenus sur le défi de la transition climatique et écologique ;
- Françoise Guetron-Gouazé, Gabriel du Passage et Navi Radjou ont présenté des réponses aux défis de la transition économique et sociale ;
- Virginie Dulchain, Virginie Hils et Lou Aubay ont évoqué les enjeux du défi de la transition sociétale et culturelle.

La seconde demi-journée a porté sur le sport et le partenariat avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

- Julien Campagne a abordé les enjeux économiques du sport ;
- Marie-Amélie Le Fur a partagé les ambitions du programme « Héritage Paris 2024 » ;
- Pascale Rémy a évoqué les enjeux sociétaux du sport ;
- Kevin Mayer et Maxime Thomas sont intervenus sur la thématique « un mental de champion ».

L'Université des administrateurs s'est terminée avec le passage de relai à la Banque Populaire Occitane qui accueillera la prochaine édition sur son territoire en 2025. Un site

L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS

L'organisation de l'Université des administrateurs est une spécificité des Banques Populaires dans le monde des banques coopératives. Elle poursuit trois objectifs :

- Porter un autre regard : enrichir la réflexion de chacun, ouvrir sur le monde, apporter de la connaissance et de la compréhension d'un monde qui change ;
- Valoriser la différence coopérative des Banques Populaires : fédérer autour du modèle ;
- Créer du lien et de la fierté d'appartenance : inciter à découvrir les autres banques et leurs administrateurs, mobiliser et valoriser le rôle des administrateurs.



post-événement a été mis en ligne avec l'ensemble des contenus : le découpage en séquences de la captation vidéo, les vidéos diffusées en plénière, la vidéo best-of et les photos. À l'issue de l'événement, un questionnaire d'évaluation a été adressé aux participants. Avec 49 % de taux de réponse, les répondants ont donné une note de satisfaction globale de 8,4/10 à cette édition de l'Université.

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FNBP

En 2023, la FNBP a principalement axé sa communication externe sur LinkedIn. Avec plus de 700 abonnés ayant rejoint la page pendant cette année, elle a été le lieu de nombreux partages et échanges à l'occasion des près de 60 publications ou republications postées.

Ainsi, des sujets divers ont pu être abordés, en lien notamment avec la raison d'être et les démarches RSE des Banques Populaires, et avec les actualités des différents services de la FNBP.

De nombreuses thématiques ont pu être communiquées, comme des événements en lien avec le modèle coopératif (assemblée générale des Banques Populaires, assises de la coopération et du mutualisme), l'animation des administrateurs avec plusieurs formations ainsi que l'université des administrateurs qui s'est déroulée à Lyon, les partenariats de la FNBP avec les rendez-vous de l'Adie ou les mini-entreprises EPA, le mécénat de compétences sur SoPOP, avec la mise en avant de la convention sapeur-pompier volontaire, et l'histoire des Banques Populaires, 140 ans retracés dans une vidéo disponible sur la chaîne Youtube FNBP.

QUATORZE, LA NEWSLETTER INTERNE

La diffusion de la newsletter hebdomadaire Quatorze a continué en 2023 : s'adressant à un public exclusivement interne, avec les collaborateurs et les administrateurs des Banques Populaires, elle a toujours pour objectifs de présenter l'actualité du réseau Banque Populaire,



de partager des initiatives pertinentes ou innovantes, de renforcer l'identité, la spécificité du réseau et la fierté d'appartenance. Elle s'est ouverte en 2023 à l'actualité du partenariat avec les Jeux de Paris 2024. Elle est adressée par mail tous les jeudis aux alentours de 14 heures.

En 2023, 47 numéros hebdomadaires ont été publiés et 7 numéros spéciaux, concernant des nominations. La newsletter est adressée chaque semaine à plus de 6 700 destinataires, avec une progression de près de 5 % par rapport à 2022. Le meilleur taux d'ouverture enregistré s'établit à 21,8%. Les thématiques les plus fréquemment traitées concernent le



développement durable, l'entrepreneuriat, la solidarité, les événements, le sport et la voile, la relation commerciale et le modèle coopératif.

LE BILAN COOPÉRATIF ET SOCIÉTAL

André Joffre, président de la FNBP, a présenté les chiffres de l'engagement responsable des Banques Populaires dans une tribune publiée sur les réseaux sociaux au printemps 2023. Il y partage que « depuis plus de 10 ans déjà, les 14 Banques Populaires mesurent, chaque année, leur Empreinte Coopérative et Sociétale (ECS), véritable reflet de leur « Plus Coopératif » sur les territoires ».

Le dispositif de communication autour de l'engagement responsable des Banques Populaires s'articule autour des 3 axes de la raison d'être : la proximité territoriale, la culture entrepreneuriale et l'engagement coopératif durable.

Comme les années précédentes, une brochure synthétique a été réalisée avec une



présentation de la raison d'être et de l'outil de l'Empreinte économique et sociétale (ECS), les indicateurs nationaux de la raison d'être sous forme d'infographies, des exemples d'actions Banque Populaire pour illustrer chacun des axes, et les indicateurs coopératifs de l'Alliance coopérative internationale. Cette brochure est diffusée dans les Banques Populaires et dans le Groupe ainsi qu'aux élus (présidents de région, députés nationaux et européens, sénateurs, et membres du gouvernement).

En complément de ce support imprimé, une page internet avec l'ensemble des contenus a été publiée sur le site commercial Banque Populaire, ces pages sont déclinables en région.

Comme les précédentes années, des vidéos témoignages sont également réalisées tout au long de l'année pour chaque Banque Populaire afin de valoriser les initiatives emblématiques coopératives et RSE des banques.

Par ailleurs, chaque mois des communications sur les réseaux sociaux, sur des thématiques d'actualité comme « santé » et « mobilité » ont également été diffusées.



LES APPLICATIONS MOBILES

Différentes applications mobiles à disposition des administrateurs ou des collaborateurs sont maintenues ou mises à jour :

Mon Who's Pop, l'annuaire des administrateurs Banque Populaire, leur permet de retrouver les mandats et coordonnées de chaque administrateur, ainsi que la composition des conseils d'administration de chaque banque.

Le Hub, carrefour d'outils pratiques pour les administrateurs, leur permet de s'inscrire directement aux différentes formations et propose d'autres ressources (revue de presse, actualités du monde coopératif et du Groupe, vidéos pédagogiques...). Ces deux applications mobiles ne sont accessibles qu'aux seuls utilisateurs disposant déjà d'un identifiant et d'un mot de passe fournis par la Fédération.

Mon Dico Pop, le lexique du monde bancaire et coopératif, offre aux collaborateurs un accès au vocabulaire propre à la banque coopérative.

LES APPLIS DE LA FNBP



Mon Who's Pop



Le Hub



Mon Dico Pop

PARIS 2024

Les Banques Populaires sont partenaires des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La Fédération, comme la Fondation, ont mené des activations de ce partenariat notamment pour renforcer le lien entre modèle coopératif, engagement sociétal et valeurs sportives :

- › Des sociétaires ont été sélectionnés comme porteurs de flamme ;
- › La Fêtes de la Coopération, semaine autour du modèle coopératif, était largement consacrée au sport avec une thématique « du jeu au nous » ;
- › Dans le cadre du partenariat avec EPA, les jeunes ont consacré leur mini-entreprise au thème du sport et de l'inclusion ;
- › Un concert « sport et musique » a été imaginé par la Fondation Banque Populaire, et des lauréats ont été sélectionnés pour participer à l'exposition « Le corps en mouvement » au Petit Palais ;
- › La carte de vœux 2024 de la Fédération et de la Fondation, imaginée par l'artisane d'art Aline Houdé-Diebolt, a revisité la flamme, l'emblème des jeux.



Placement des Epargnes

- I - L'Epargne pour être une éducation doit se transformer en capital, c.à.d. Acquiescenter les puissances du Travail. - Sinon, elle est une école d'Égoïsme et de paresse. - Or, confiée à l'Etat, elle n'est jamais un capital, on ne le devient que dans les meilleures conditions - Travaux confiés aux Administrateurs Ouvriers cette année, avec argent du public. - Concurrence loyale aux patrons. -
- II - La centralisation (Boulevard) -
- III - Les sociétés mutuelles de Crédit, en recevant les épargnes, rétabliront partout l'autorité paternelle dans le petit commerce et la petite industrie. - Les sociétés feront la voie pratique pour arriver au rétablissement des libertés municipales, par les groupements voisins. - Ils reformeront l'opinion publique relative au droit de voter.
- La propriété est conçue comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent. - Besse -

LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE BANQUE POPULAIRE

- > COLLECTER, COLLECTER, COLLECTER
- > LES ARCHIVES PERSONNELLES
DE LUDOVIC DE BESSE
- > VALORISER LES ARCHIVES
ET L'HISTOIRE
BANQUE POPULAIRE

L'histoire de la Banque Populaire en constante mutation durant ses plus de 140 ans d'existence éclaire ses origines de banque coopérative, son attachement à ses racines entrepreneuriales et sa grande proximité avec la vie des territoires. Collecter, conserver, partager et transmettre cette mémoire est une responsabilité collective et une source d'inspiration et de compréhension du présent et du futur. La mission Archives et Histoire s'intéresse ainsi aux différents marqueurs de l'histoire de la Banque Populaire.

COLLECTER, COLLECTER, COLLECTER

Les archives collectées par la mission Archives et Histoire ont atteint en 2023 une volumétrie encore inégalée avec 150 mètres linéaires d'archives, 12 000 diapositives et 450 vidéos, 4 Go de documents électroniques, ainsi que de nombreux objets patrimoniaux. Conservées dans des locaux sécurisés répondant aux normes de conservation, ces archives issues de différentes Banques Populaires régionales seront décrites, indexées et classées.

Des opérations archivistiques d'indexation ont eu lieu également dans les Banques Populaires régionales notamment à la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne. Ce détachement ponctuel d'un archiviste de la

Fédération a permis d'indexer environ 1 000 photographies anciennes ainsi que de nombreux objets patrimoniaux notamment liés à l'histoire de l'informatique Banque Populaire.

La mission a aussi un «devoir de mémoire» qui va au-delà des archives existantes depuis 2018 avec les campagnes de collecte d'archives orales. Cette année 5 anciens dirigeants Banque Populaire ont participé à la collecte d'archives orales qui a permis de collecter plus de dix heures d'enregistrements qui viendront enrichir ce fonds audio de souvenirs.

LES ARCHIVES PERSONNELLES DE LUDOVIC DE BESSE

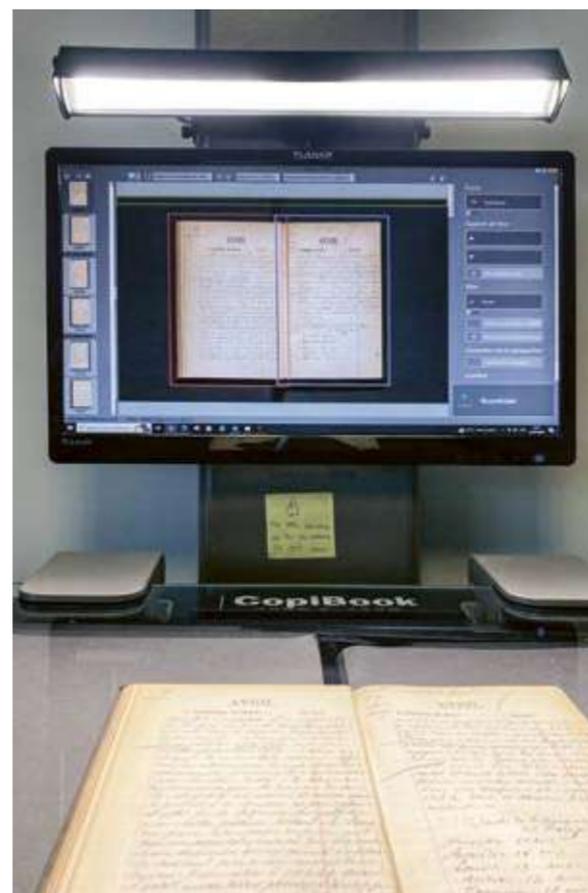
Un important projet de numérisation du fonds Ludovic de Besse a eu lieu à l'été 2023. L'objectif était de numériser et de préserver les archives personnelles du créateur de la première Banque Populaire à Angers en 1878. Grâce à un partenariat original débuté en 2021 entre la mission Archives et Histoire de la

FNBP, le service Archives des Frères Capucins ainsi que le master Archives d'Angers, 35 000 vues ont rejoint notre base iconographique. Après leur numérisation, les archives papiers sont revenues sur leur lieu de conservation. Quant aux fichiers numériques, ils sont mis à la disposition de la FNBP et du service d'archives des Frères Capucins. Ils sont consultables sur demande, à la FNBP.

Tout ce corpus fera l'objet d'études qui nous permettront de mieux connaître la pensée, les réflexions et les convictions de ce fondateur du mouvement coopératif bancaire.

VALORISER LES ARCHIVES ET L'HISTOIRE BANQUE POPULAIRE

Une vidéo sur l'histoire des Banques Populaires et son mythe fondateur est aussi sortie en février 2023. Cela a permis de découvrir l'histoire des Banques Populaires à travers ses 140 années d'existence et de mieux comprendre pourquoi elles sont devenues un acteur



majeur du tissu économique français, en restant fidèles à leurs valeurs coopératives. Cette vidéo a été utilisée par les Banques Populaires régionales lors des assemblées générales de sociétaires ainsi que pour l'accueil des nouveaux collaborateurs. Elle figure sur les différents sites internet Banques Populaires, Groupe BPCE ou FNBP.

La mission Archives et Histoire a aussi été sollicitée lors d'opérations de communication historique de Banques Populaires en région, lors des 130 ans du Crédit Coopératif par exemple.

AVEC L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

La FNBP a noué depuis 2019 un partenariat avec le master Archives de l'Université d'Angers. Le projet mené avec les étudiants de l'Université d'Angers s'est orienté cette année sur la préfiguration d'un musée virtuel Banque Populaire. Un benchmark, une note de préconisation ainsi qu'un prototypage visuel de ce que pourrait être ce musée virtuel sont les livrables attendus.



LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERNATIONALES

- > LA CIBP (CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES)
- > COOP.FR

En 2023, la FNBP a continué d'enrichir ses interactions avec ses partenaires institutionnels en France et à l'étranger. L'objectif est double : faire progresser la place du modèle coopératif dans un contexte réglementaire et politique qui évolue sans cesse et favoriser les partages de bonnes pratiques entre coopératives et entre banques coopératives en France, en Europe et dans le monde.

LA CIBP (CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES)

Les membres du comité exécutif de la CIBP se sont réunis à Francfort les 27 et 28 avril 2023 dans la perspective du 30^e congrès de la CIBP qui se tenait à Paris en novembre 2023.

Au-delà du volet statutaire, les membres du comité exécutif de la CIBP ont confirmé leur intérêt pour le partage de connaissances et de bonnes pratiques, notamment autour des valeurs coopératives.

Un point a été partagé et discuté sur la préparation du congrès en vue d'assurer le succès de cet événement parisien.

Le bureau présidentiel s'est réuni le 2 novembre à Paris en amont du congrès de la CIBP.

La présidence brésilienne assurée par M. Almada et le secrétariat général de la CIBP

ont informé les membres des activités actuelles et de la situation financière de la CIBP.

M. Mounir, représentant du membre marocain, la Banque Centrale Populaire, a présenté une proposition de charte. Il estime en effet qu'il faut consolider les relations entre les membres de la CIBP notamment dans les flux d'affaires, et souligne la nécessité de relancer l'échange d'expertises.

L'objectif de la charte serait donc de promouvoir le développement des relations d'affaires entre les membres de la CIBP. En créant une plateforme opérationnelle commune, la CIBP pourrait offrir à ses membres de nouveaux contacts, clients ou relations d'affaires. Il préconise d'établir une feuille de route.

Cette réunion a permis par ailleurs d'accueillir deux membres invités : Banco Credicoop (Argentine) et Coopeuch (Chili) et de s'entretenir avec les principaux dirigeants de Vietbank, une banque vietnamienne.

L'année 2024 marquera le passage de relais de la présidence de la CIBP. L'élection du nouveau président de la CIBP aura lieu lors de la réunion du comité exécutif et de l'assemblée générale de la CIBP à Brasilia en mai 2024.

Le Congrès de la CIBP à Paris les 2 et 3 novembre 2023

La Confédération Internationale des Banques Populaires (CIBP) qui existe depuis 70 ans, et dont la France est membre fondateur, regroupe des banques coopératives à travers le monde représentant plus de 80 millions de sociétaires dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, le Chili et le Maroc.



MANIFEST

Sustainability,
a core value for Cooperative
and Popular Banks



The mission of the Cooperative & Popular Banks is to finance and support local players through a harmonious economic and social approach that respects the major environmental balances.

The Cooperative & Popular Banks consider Corporate Social Responsibility (sustainability) and ESG* criteria as one of the essential cooperative components of their activity and publish therefore this Manifest.

As per today and even more tomorrow, the Cooperative & Popular are defending this model all over the world.

1. A SOCIAL COOPERATIVE MODEL

For decades, the Cooperative & Popular Banks have been built around an entrepreneurial vision in which the members have a cooperative share in the capital, with particular attention paid to all the stakeholders, which has enabled them to ensure their autonomy. This model is today the one of a responsible business model.

Our commitments as a social cooperative model:

1. Enhance internal promotion, women's and men's development, including the training for Boards members.
2. Respect diversity and equality of opportunity.
3. Ensure a quality of work life policy.
4. Respect cooperative values, ethics and transparency.

2. A MODEL DEDICATED TO TERRITORIES DEVELOPMENT AND PEOPLE WHO LIVE THERE, FOCUSED ON AN ENTREPREUNARIAL APPROACH

Our commitments to meet the expectations of civil society:

5. Support financial inclusion.
6. Support entrepreneurship and innovation.
7. Promote local initiatives for economic and social development.
8. Strengthen local solidarity through philanthropy.

3. A PROACTIVE AND SUSTAINABLE ENVIRONMENTAL POLICY

The economic development of the Cooperative & Popular Banks is supported by a responsible environmental approach aimed at controlling and reducing the impact of the cooperative's activities.

The climate is a priority for all professions and all companies.

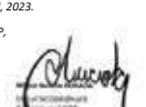
Our commitments, taking into account global warming:

9. Develop a Net Zero** trajectory by 2030.
10. Support our customers in their own transition challenges.
11. Reduce the carbon footprint associated with our own operations.

Driven by their shared values of cooperation, respect, diligence and performance, the Cooperative & Popular Banks are committed on a daily basis to perpetuating the sustainable cooperative model and making Corporate Social Responsibility a key lever for progress and performance.

Paris, November 3rd, 2023.

Members of the CIBP,



Jean-Marie Baud
President of CIBP



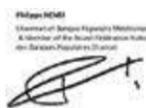
Jean-Marie Baud
President of CIBP



Jean-Marie Baud
President of CIBP



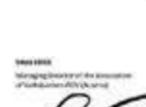
Jean-Marie Baud
President of CIBP



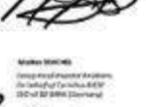
Jean-Marie Baud
President of CIBP



Jean-Marie Baud
President of CIBP



Jean-Marie Baud
President of CIBP



Jean-Marie Baud
President of CIBP

* ESG : environmental, social and governance criteria
** Net Zero means no net CO2 emissions, which means that we are not adding new quantities of CO2 to the atmosphere

Soucieuse de créer du lien, des échanges et des collaborations entre ces différentes banques mais également pour promouvoir leur modèle coopératif, la CIBP a organisé à Paris du 2 au 3 novembre 2023 son 30^e congrès, avec la coordination et l'assistance de la FNBP et de ses équipes.

Pour contribuer à l'enrichissement des travaux de ce congrès, la CIBP avait organisé en cours d'année plusieurs groupes de travail avec la participation de personnalités issues de ses adhérents sur des thèmes tels que les relations avec les régulateurs bancaires, la numérisation et le digital, le sociétariat, la RSE et la durabilité.

La FNBP a piloté le groupe de travail sur la RSE, pour repérer des bonnes pratiques en matière de RSE issues des expériences des membres de la CIBP, dégager des priorités et proposer l'élaboration d'une synthèse qui serait entérinée par le congrès sous forme d'un « Manifeste RSE ».

Plus de 300 participants représentant dix pays se sont donc réunis à Paris les 2 et 3 novembre autour du thème « Banques coopératives actrices des transitions » regroupés autour de quatre axes de réflexion :

- les nouvelles perspectives du numérique ;
- les relations avec les régulateurs bancaires ;
- l'activation du sociétariat ;
- la durabilité.

De nombreux intervenants, de stature internationale, tels que l'éditorialiste Gillian Tett, Guy Cormier, dirigeant emblématique du Mouvement Desjardins du Québec, le dirigeant de la banque coopérative jamaïcaine Austin Brown, le cuisinier Thierry Marx ou encore Edouard Fernandez-Bollo, membre du Board de la BCE, Ottavio Damaso de la banque centrale brésilienne ont participé à des interviews ou des tables rondes.

Les interventions de Thierry Cahn et de Nicolas Namias, respectivement président du conseil de surveillance et président du directeur de BPCE SA, ou des présidents de Banque

Populaire tels que Lionel Baud et Philippe Henri ont complété la vision du modèle de banque coopérative telle qu'elle existe et se développe en France et en Europe.

Le point d'orgue de cette manifestation fût la signature d'un manifeste en faveur de la durabilité. Celui-ci, élaboré dans le cadre de groupes de travail réunissant des experts des différentes banques membres de la CIBP, décline les onze engagements forts et structurés autour des trois axes suivants :

- un modèle coopératif social ;
- un modèle au service du développement des territoires et de ceux qui y vivent, au cœur de la démarche entrepreneuriale ;
- et une politique environnementale et durable.

Ce manifeste fera l'objet d'un suivi attentif de la CIBP envers les membres engagés dans cette démarche unique en son genre.

COOP.FR

La FNBP participe au conseil d'administration de COOP.FR et aux travaux de ces instances.

COOP.FR regroupe toutes les organisations de coopératives françaises, régies par les

différentes lois sur la coopération. COOP.FR est présidé par Jérôme Saddier, par ailleurs président du Crédit Coopératif. La FNBP participe au conseil d'administration et aux instances opérationnelles de COOP.FR ; elle contribue aux réflexions sur la défense des entreprises coopératives sur le plan national et international ; elle participe également aux travaux pour sensibiliser le gouvernement, les parlementaires ainsi que les médias sur l'intérêt du modèle coopératif.

La FNBP est activement associée aux travaux de différents groupes de travail constitués au sein de COOP.FR, en particulier le groupe de travail affaires publiques et le groupe de travail communication. Celui-ci a poursuivi ses travaux pour définir une stratégie d'influence, et a proposé la rédaction d'un manifeste des entreprises coopératives affirmant leurs valeurs et principes communs.

Par ailleurs, la FNBP est membre du Conseil Supérieur de la Coopération (CSC) qui se réunit périodiquement sous l'égide du membre du gouvernement en charge de la coopération et de l'ESS ; le CSC est chargé d'examiner les problématiques liées à l'exercice du statut coopératif dans les différentes familles de coopératives.





Robin Guastapaglia, créateur de REDONNE, marque de chaussures pour les seniors, lauréat du concours CréAdie.

LES PARTENARIATS ET LE MÉCÉNAT

- > MIEUX COMPRENDRE
LE MODÈLE COOPÉRATIF
- > FAVORISER L'INCLUSION
PAR L'ENTREPRENEURIAT

La politique de mécénat de la FNBP vise à renforcer l'impact sociétal des Banques Populaires en faveur de la connaissance et de la valorisation du modèle coopératif, à favoriser l'inclusion par l'entrepreneuriat. Cette stratégie de mécénat a vocation à être déclinée partout en région par les Banques Populaires.

Les actions de mécénat sont financées via le fonds de dotation de la FNBP créé en 2012 et alimenté par les dons des 14 Banques Populaires, présidé par le président de la FNBP. Le conseil d'administration de ce fonds de dotation est composé de 4 dirigeants de Banques Populaires.

MIEUX COMPRENDRE LE MODÈLE COOPÉRATIF

La FNBP s'engage dans la durée aux côtés de chaires de recherche dont les travaux exigeants s'inscrivent sur un temps long. Une chaire de recherche est une équipe de chercheurs et de partenaires mobilisés autour d'un sujet. C'est également un lieu de réflexion et de production de connaissances avec une volonté de valorisation et de diffusion auprès du grand public.

CHAIRE LYON 3 COOPÉRATION

La chaire de recherche Lyon 3 Coopération, fondée en 2014 au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, a pour socle la valorisation du modèle coopératif sur un marché concurrentiel. Pour ce faire, elle mène ses travaux sur quatre thématiques : Image – Relation client – RH – Innovation.

Au-delà du soutien apporté au programme scientifique de la chaire, l'objet de recherche



LYON 3
COOPERATION

FONDATION
PARIS-SACLAY
université



Chaire Européenne
de Management de l'Immatriel



FORMATION
ARCHIVES
ANGERS

du partenariat avec la FNBP consiste à comprendre comment le modèle coopératif peut devenir un élément différenciant contribuant à son développement et à sa performance économique. La chaire a développé pour y répondre un baromètre d'image appelé DIFFCOOP.

Suite aux trois premières éditions, un panel représentatif de la population française a permis d'interroger fin mai 2023, 2 900 individus. Ils se sont exprimés sur huit critères : Satisfaction client, Influence des clients sur les pratiques de l'entreprise, Valeurs de solidarité de l'entreprise, Orientations résultant d'une décision démocratique, Contribution au développement territorial, Qualité des services, Tarifs, et Engagement sur le long terme.

En termes d'image, les banques coopératives sont mieux notées par leurs clients par rapport aux banques non coopératives, notamment sur les critères « culture satisfaction », « pouvoir », « démocratie », « territoire », « long-terme » et « solidarité ». De même le Net Promoter Score (NPS) est en baisse sur l'ensemble du secteur mais les banques non

coopératives résistent cependant mieux que les banques coopératives.

CHAIRE DE L'IMMATÉRIEL, PARIS SACLAY

Noué en 2019, ce partenariat porte sur la mise en place d'un indice d'innovation territoriale fondé sur les actifs immatériels. L'idée est de mieux comprendre la création de valeur en région. Grâce à cette identification et meilleure compréhension de la performance d'un territoire à un autre, de nouvelles perspectives s'ouvriront, tel le développement des capacités d'apprentissage entre territoires, autour de leurs performances respectives en matière d'innovation sociale, d'entrepreneuriat, de lutte contre l'exclusion, etc.

Les conclusions des différents points d'analyse ont été révélées en 2023 et permettent notamment de répondre aux questions :

- Quelle est la situation de la France par rapport à ses voisins européens ?
- Pourquoi certains territoires sont-ils plus performants que d'autres ?
- Quel est le rôle du capital immatériel pour la reprise ?

Grâce à la création de deux indices, synthétisant 26 variables, l'étude permet de mieux comprendre les leviers de l'innovation et donc du développement, mais aussi de détecter les potentiels des territoires. L'étude a été conduite sur les 295 régions européennes, ainsi que pour les territoires français, départements et régions pour la période 2006-2020.

Par ailleurs, le partenariat a également soutenu les travaux de recherche de la chaire de l'immatériel autour de l'intelligence artificielle et des compétences clés en 2035. Ces travaux ont été présentés à l'occasion d'une matinée à la FNBP le 15 décembre et feront l'objet de plusieurs publications courant 2024.

UNIVERSITÉ D'ANGERS

Noué en 2019, ce partenariat a consisté en 2023 à l'élaboration d'un prototype de musée virtuel Banque Populaire permettant de valoriser les archives Banques Populaires. L'exposition « test » portera sur le modèle coopératif Banque Populaire.

Dans le cadre de ce partenariat, la FNBP est également mécène du Prix Valérie-Poinsotte. Ce prix récompense les meilleurs mémoires de master en Archivistique et en Bibliothéconomie soutenus à l'Université d'Angers. Au-delà de la nécessaire reconnaissance du travail de ces étudiants en master 2, cette remise de prix salue la mobilisation du corps enseignant et son implication pour former les jeunes sur ces questions très techniques afin d'assurer la pérennité des archives dans le secteur privé ou public.

L'INSTITUT LOUIS JOINET (IFJD)

L'IFJD fait figure de référence en matière de recherche du droit – son objet est d'analyser, de renforcer et de mettre en œuvre les mécanismes liés aux processus de transition, vérité, justice et réconciliation. En 2023, le fonds de dotation a soutenu une nouvelle fois le Prix de thèses dans la catégorie « Droit privé des activités économiques et des coopératives financières », ce soutien sera prolongé en 2024.



FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ENTREPRENEURIAT

L'ADIE : UN SOUTIEN DANS LA DURÉE

L'Adie est une association qui aide les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise et donc leur emploi. Pionnière et actrice majeure du microcrédit en France, l'Adie accompagne les porteurs de projet dans le lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

L'Adie et les Banques Populaires ont une longue histoire commune puisqu'elles sont partenaires depuis plus de 25 ans. En 2023, les Banques Populaires demeurent le 1er partenaire financier de l'Adie, elles financent la production de micro-crédits à hauteur de 24,6%. Ainsi, près de 40,7 millions d'euros de lignes de crédits ont été accordées et 36,9 millions d'euros décaissés pour financer 10 944 micro-crédits de l'Adie (8 363 microcrédits professionnels, 2 581 microcrédits mobilisés). Les



adie

Banques Populaires ont ainsi contribué à la création ou au maintien de 13 118 emplois indépendants et salariés dans les territoires.

Les Banques Populaires abondent également un fonds de prêt d'honneur pour les jeunes, récompensent les parcours les plus emblématiques à travers le Prix Jeunes CréAdie Banque Populaire et relaient toutes les campagnes de visibilité destinées à mieux faire connaître l'Adie.

La FNBP complète ce soutien par une convention de mécénat nationale et triennale axée sur l'entrepreneuriat des jeunes :

- Le programme «Je deviens entrepreneur» : il s'agit d'une formation collective, mise en place par l'Adie en 2007, certifiante et gratuite, de 35 h minimum qui permet aux porteurs de projet d'acquérir la méthodologie nécessaire pour créer, piloter et développer leur entreprise. Grâce à cette formation, les jeunes porteurs de projet acquièrent des compétences clés qui leur permettront de gagner en confiance et de passer le pas de la création d'entreprise.
- CréAdie, c'est un prix annuel régional où chaque Banque Populaire récompense un créateur financé et accompagné par

l'Adie, âgé de 18 à 30 ans, qui se distingue par sa fibre entrepreneuriale et son appétence pour l'innovation. Chaque lauréat régional concourt au niveau national pour le Prix Jeunes CréAdie Banque Populaire décerné par la FNBP. La cérémonie de remise de prix nationale s'est tenue le 3 octobre 2023. La FNBP a également financé une journée le 15 juin 2023 pour que les lauréats régionaux travaillent leur pitch et réalisent une capsule vidéo présentant leur projet.

- Campagnes de communication : baptisées les «RDV de l'Adie», ces campagnes sont des temps forts récurrents organisés en février, juin et octobre de chaque année.

La FNBP relaie ces actions, encourage les Banques Populaires à faire de même et à se mobiliser en région pour soutenir tous les événements organisés à cette occasion partout en métropole et Outre-mer.

Plusieurs Banques Populaires ont également organisé des marchés solidaires avec des créateurs d'entreprise de l'Adie dans le cadre des fêtes de fin d'année, c'est notamment le cas à la BRED qui a accueilli sur son site de Joinville 6 créateurs le 13 décembre 2023.



ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE : ÉVEILLER LES JEUNES AU MONDE DE L'ENTREPRENEURIAT

La FNBP soutient également l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA) qui prépare les jeunes au monde professionnel avec comme axe pédagogique «apprendre en faisant». Le programme phare de l'association soutenu par la FNBP est celui de la Mini-Entreprise®. Il s'agit d'un programme de 60 heures où une classe et son enseignant construisent ensemble une véritable entreprise durant une année scolaire. Ils gèrent la création d'entreprise de A à Z : recherche d'idées, étude de marché, étude stratégique, business plan, création, lancement de l'activité, clôture...

Dans le cadre des JOP de Paris 2024, la FNBP et l'association Entreprendre Pour Apprendre France ont créé le programme unique «3, 2, 1 Entrez».

Les jeunes auront la chance de découvrir l'écosystème du sport, de s'essayer à l'entrepreneuriat au profit de l'inclusivité et de se faire coacher par de nombreux athlètes et mentors bénévoles collaborateurs des Banques Populaires.

Destiné à plus de 2 000 jeunes à travers le territoire français à partir de mi-novembre 2023, il se décline en deux parcours spécifiques :

- La Mini-Entreprise® SPRINT : un programme d'une journée;
- La Mini-Entreprise® MARATHON : un programme de 25 h à 34 h.

Les brillantes idées de tous les mini-entrepreneurs en herbe seront ensuite dévoilées au mois de mai 2024.

La FNBP fédère et encourage ainsi les Banques Populaires à créer des liens avec les associations régionales EPA, à l'instar des partenariats noués dans le cadre de «3.2.1 Entrez» entre EPA régional et 8 Banques Populaires régionales.





Chiara Zenati, cavalière de l'équipe de France de para-dressage, lauréate de la Fondation Banque Populaire.

LA FONDATION BANQUE POPULAIRE

- > EN VITESSE DE CROISIÈRE
- > METTRE EN VALEUR
LES LAURÉATS
- > CÔTÉ PARTENARIATS

La Fondation d'entreprise Banque Populaire, instrument de mécénat national des quatorze Banques Populaires, a inscrit son engagement en faveur de l'initiative individuelle et de la jeunesse dans la durée. Depuis 1992, elle encourage des individus en soutenant leur projet de vie. Elle s'appuie sur quatre grands principes d'action : jouer un rôle de découvreur en recherchant les talents les plus prometteurs, favoriser l'initiative personnelle de ses lauréats en leur apportant une aide financière décisive, intervenir en tant que principal partenaire et s'engager dans la durée jusqu'à trois ans.

EN VITESSE DE CROISIÈRE

Renouvelée pour 5 années (2023-2027), la Fondation souhaite avant tout « s'inscrire dans la continuité » mais mise aussi sur les technologies nouvelles. Une de ses priorités en 2023 a été d'améliorer sa visibilité ce qui passait par une refonte de son site internet, le développement de sa chaîne Youtube par la création de films engagés et la présence sur les réseaux sociaux.

En début d'année, la Fondation a obtenu le « Prix de l'inclusion » pour ses 30 années d'engagement envers les jeunes talents, lors des Trophées de Radio Classique.

L'année 2023 marque aussi l'anniversaire des 10 ans de soutien à l'Artisanat d'art. Dix



ans qui ont permis à 100 lauréats issus des métiers d'art de développer leur activité et de bénéficier de conseils du large réseau de la Fondation.

METTRE EN VALEUR LES LAURÉATS

De multiples événements, tremplins professionnels, accélérateurs de carrière ou partenariats ont permis à la Fondation de mettre ses lauréats en lumière.

Au printemps 2023, les Musicales de Bagatelle ont régalé une nouvelle fois leur public à Paris puis dans les régions avec l'appui des Banques Populaires régionales. Plurielle, inventive, intense et flamboyante, ainsi est résumée la 15^e édition des Musicales de Bagatelle. L'objectif de ce festival était de



réunir des talents confirmés ou artistes de la génération montante et de mettre la musique à portée de tous en proposant une grande diversité de répertoires et d'instruments dans une ambiance festive et enfin de renforcer les liens entre la Fondation et les Banques Populaires régionales. Entre juin et novembre, la Banque Populaire Occitane dans le cadre bucolique du Domaine de Preissac, la Banque Populaire Méditerranée au Negresco à Nice, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique à l'opéra de Limoges et la Banque Populaire Val de France au palais des congrès de Versailles se sont réjouies de réunir leur public pour fêter la musique et la coopération sur leur territoire.

À l'automne, l'exposition POP'S ART à la Galerie By Chatel durant la Paris Design Week puis la Biennale Amour Vivant dédiée au design soutenable ont permis à une dizaine de lauréats artisans d'art d'exposer des œuvres inédites, de partager leur savoir-faire et de présenter leurs travaux de recherche.

La sensibilisation du grand public aux aspirations des personnes porteuses du handicap souvent rendues invisibles dans notre société est essentielle pour la Fondation. Dans ce contexte, la Fondation est allée à la rencontre de cinq de ses lauréats, touchés par différentes formes de handicap pour la réalisation d'un film positif, réaliste et humain, témoin d'un formidable dépassement de soi et qui souligne ce que ce chemin compte de défis, d'interrogations et de réussites qui forcent le respect. Ce film est visible sur le site de la Fondation, sur sa chaîne YouTube, a été partagé sur les réseaux sociaux et dans la newsletter de la Fondation.

Soutenus pendant trois ans, les lauréats de la Fondation murissent leur projet grâce à une bourse financière mais aussi avec les conseils des jurés, l'accompagnement du réseau Banque Populaire et des ateliers variés pour enrichir la réflexion de chacun ou leur apporter une expertise approfondie sur des sujets répondant à leurs problématiques de jeunes entrepreneurs (l'art de prendre la parole, la propriété intellectuelle,

le bien-être et la santé, trouver un label pour mon premier CD...).

CÔTÉ PARTENARIATS

Attentive à ses lauréats, la Fondation noue des partenariats agissant en complément de son action et faisant écho à ses valeurs.

Trois partenariats ont été renouvelés en fin d'année :

- Le dispositif « Mise en Œuvre(s) » dédié à la création contemporaine avec la Sacem et la plateforme de crowdfunding Proarti ;
- VIVRE FM, radio spécialiste des questions du handicap, permettant à des lauréats de prendre la parole et de faire le récit de leur projet de vie, des difficultés rencontrées et des ressources déployées pour réussir et s'insérer dans la société ;
- Avec l'Académie de France à Rome – Villa Médicis autour de deux projets en faveur de la musique et de l'artisanat d'art avec deux objectifs : encourager la création d'œuvres musicales contemporaines et valoriser le savoir-faire des jeunes artisans d'art.



CRÉATION
EN 1992

991 PROJETS
SOUTENUS

310
INSTRUMENTISTES

42
COMPOSITEURS

535 PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP

104 ARTISANS D'ART

BILAN 2023

33 NOUVELLES BOURSES



+
49 RENOUELEMENTS
DE BOURSE POUR LES LAURÉATS
DES ANNÉES ANTÉRIEURES



LE DISPOSITIF DE MÉDIATION

Pour répondre aux exigences réglementaires en matière de règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation, le réseau Banque Populaire a fait le choix de se doter à partir de novembre 2017, d'un dispositif national de médiation de la consommation adossé à la FNBP.

Le service de médiation est ouvert à tout établissement du réseau Banque Populaire. Il a pour mission la résolution amiable des litiges nationaux ou transfrontaliers de nature contractuelle qui opposent les banques adhérentes à leur clientèle de particuliers. Son équipe est composée de 4 personnes dont 2 juristes qui est placée sous l'autorité fonctionnelle et la responsabilité d'un médiateur indépendant inscrit sur la liste des médiateurs de la consommation, notifié à la Commission européenne. Les fonctions de médiateur de la consommation auprès de la FNBP sont occupées depuis octobre 2021 par Inès Sen.

L'année 2023 a été marquée par :

- la mise en place de nouvelles recommandations de l'ACPR (Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution) dès janvier 2023 impactant le processus et le champ de la médiation :
 - un accès plus rapide à la médiation. Deux mois après le premier contact écrit par le client auprès du professionnel de la banque, le dossier est recevable auprès de la médiatrice ;
 - un élargissement du périmètre de manière à ce que le client consommateur ne fasse l'objet d'aucune exclusion a priori.
- le renforcement du service de médiation avec le recrutement de deux juristes permettant de faire face à la forte augmentation du nombre de saisines depuis 2022.

CHIFFRES-CLÉS 2023

- **1848** dossiers reçus
- **65%** dossiers recevables en médiation
- **2** jours de délai moyen de recevabilité des saisines (21 jours max)
- **937** propositions rendues
- **177** jours de délai moyen de traitement des médiations (90 jours max)

À NOTER :

- **51%** des dossiers reçus émanent du site internet de la médiatrice
- **57%** des saisines sont liées à des litiges relatifs aux moyens de paiement

LES ANNEXES

- > LA RAISON D'ÊTRE
BANQUE POPULAIRE
- > LES CHIFFRES-CLÉS
DU RÉSEAU DES BANQUES
POPULAIRES
- > LA CARTE DES BANQUES
POPULAIRES
- > L'ORGANIGRAMME
DU GROUPE BPCE

LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE

Résolument **coopérative et innovante**,
Banque Populaire accompagne
dans une relation durable et de proximité
tous ceux qui vivent et entreprennent
dans chaque territoire.

- › Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité ;
- › Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures ;
- › Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée ;
- › Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.

12

LES CHIFFRES-CLÉS 2023 DU RÉSEAU DES BANQUES POPULAIRES



9,70 millions
DE CLIENTS



5,2 millions
DE SOCIÉTAIRES



29 840
COLLABORATEURS



14
BANQUES
POPULAIRES



236
ADMINISTRATEURS



1^{re}
BANQUE DES ENTREPRISES
POUR LA 14^e ANNÉE CONSÉCUTIVE
(Étude Kantar PME-PMI 2023 Banques
Populaires. 1^{re} banque des PME).



5,88 Md€
PRODUIT NET BANCAIRE



301 Md€
ENCOURS DE CRÉDIT



289 Md€
ENCOURS D'ÉPARGNE



194,6 millions d'€
D'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE
SOIT 3,1% DU PNB AVEC PLUS DE 6 434 ACTIONS EN FAVEUR
DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

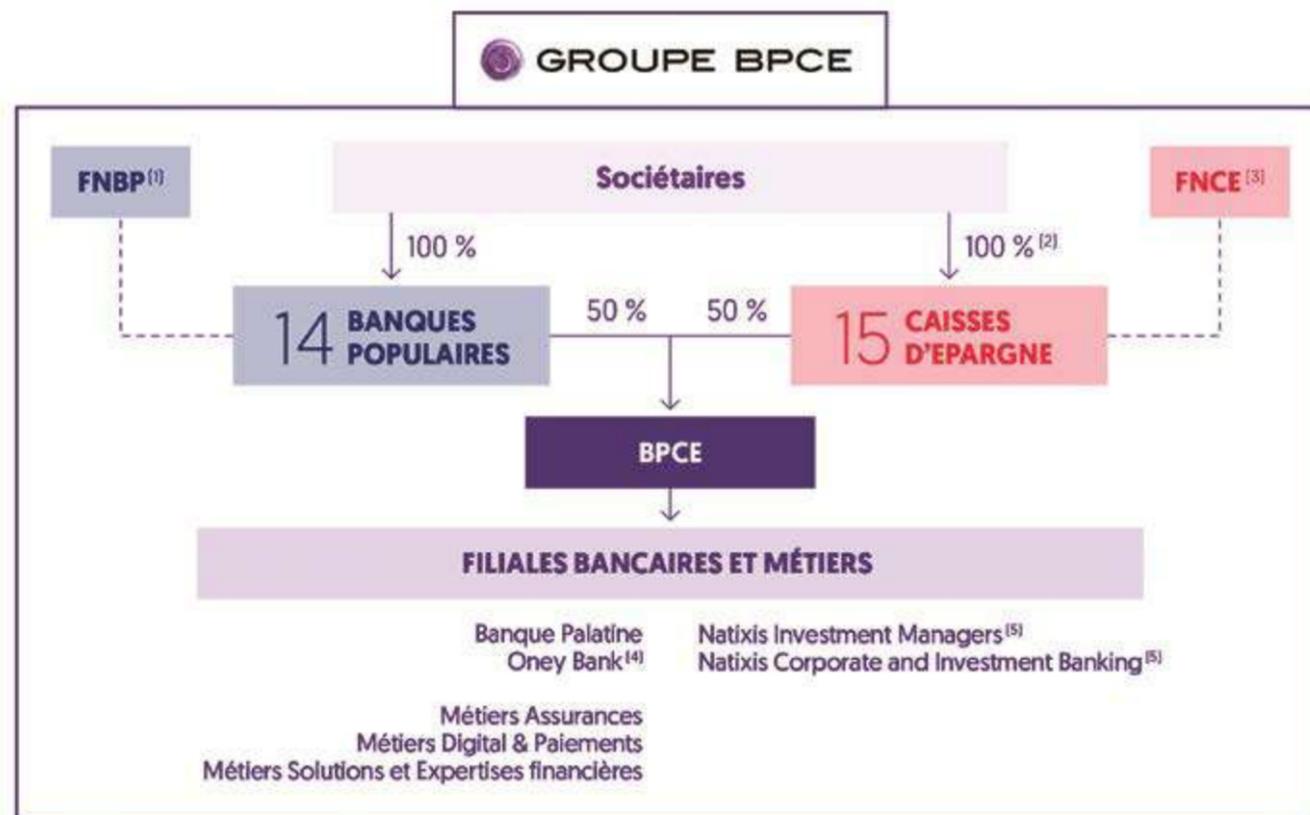
LA CARTE DES BANQUES POPULAIRES



DOM TOM



L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE
AU 31 DÉCEMBRE 2023



⁽¹⁾ Fédération nationale des Banques Populaires
⁽²⁾ Via les sociétés locales d'épargne (SLE)

⁽³⁾ Fédération nationale des Caisses d'Épargne
⁽⁴⁾ Détenue à 50,1%

⁽⁵⁾ Via Natixis SA

**Fédération Nationale
des Banques Populaires**

20 rue Rubens
75013 Paris

SIRET 521 948 059 00030
code NAF F9499Z

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Alain Giron, Directeur général
de la FNBP

DIRECTRICE DE RÉDACTION

Béatrice Vignon, Directrice
Communication

**COORDINATION GRAPHIQUE
ET RÉDACTIONNELLE**

Audrey Lecourt, Chef de projets Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION

Juliane Cordes et Corinne Dury

IMPRESSION

SNEL, Vottem, Belgique

DATE DE PARUTION

Avril 2024

CRÉDITS PHOTOS

© FNBP (p. 5-7, 11, 13, 17, 21, 31, 34, 35, 42-45, 49)

Conseil d'administration (p. 8 et 9) : © Banque Populaire du Sud,

© Banque Populaire Occitane, © Banque Populaire Auvergne

Rhône Alpes, © Banque Populaire Méditerranée, © Franck Beloncle,

© Nicolas Fagot/Studio9, © Banque Populaire Val de France,

© Banque Populaire du Sud, @Franck Beloncle, © Styl'List images/

EtienneList, © Alain Bujak, © Banque Populaire Aquitaine

Centre Atlantique, © Styl'List images/Etienne List, © Banque Populaire

Bourgogne Franche-Comté, © UNIKEYE, © Banque Populaire du Nord,

© Banque Populaire Rives de Paris, © Jean-Philippe Homé-Sanfautte,

© Ludovic Combe, © Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté,

© Fabien Tijou, © Frédéric Maligne, © DP-Multimédia,

© Laurent Ghesquiere, © Nicolas Fagot/Studio9, © Christian Lauté,

© Franck Beloncle, © David Pell.

© Philippe Laurençon (p. 10)

© Franck Beloncle (p. 17)

© Adobe-Stock (p. 18)

© IStock (p. 22)

© Yohann Borel (p. 26, 28)

© Archive des Frères Capucins (p. 32)

© Gleamlight (p. 37, 39)

© Adie Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 40)

© Tuan Nguyen (p. 46)

© Daniele Molajoli (p. 48)

© Unsplash / Charles Deluvio (p. 50)

Fédération Nationale
des Banques Populaires
20 rue Rubens
75013 Paris

Tel : 01 58 40 61 41
information@fnbp.fr
www.fnbp.fr

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale

